

**090826**

**Appel à projets**

**Question de M. Luc Parmentier**

L'appui financier de Wallonie-Bruxelles International a pour objet le cofinancement de projets de coopération internationale au développement, présentés notamment par des pouvoirs subordonnés de la Région Wallonne.

Cet appel à projets constitue pour les communes une réelle opportunité de mener une action de coopération avec un partenaire local dans le Sud, dans une perspective de développement durable.

Les conditions d'éligibilité ainsi que les modalités de présentation des dossiers sont décrites dans le règlement de l'appel, que vous pourrez trouver via ce lien : [http://www.uvcw.be/no\\_index/actualite/WBI-Appel-edv2009%20\\_2\\_.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/actualite/WBI-Appel-edv2009%20_2_.pdf)

La date de clôture est fixée au 30 juillet 2009 à 16 heures.

Madame l'Echevin des relations internationales pourrait-elle me faire savoir si la première ville francophone de la Communauté Française rentrera des projets dans ce cadre ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Madame l'Echevin, mes écologiques et carolorégiennes salutations.

**Réponse de Madame l'Echevine Ingrid Colicis**

S'agissant de votre question et de l'appel à projet y afférant, j'ai fait analyser ledit appel par mes services. Il ressort que la démarche ne semble pas dénuée d'intérêt. Comme le suggère clairement le § 3 du point 2.1.2 des critères liés au projet, nous allons prendre contact avec des ONG locales habituées à œuvrer à la sensibilisation des rapports Nord Sud afin d'évaluer quel type de projets il souhaiterait présenter ; sachant que dans ce type de partenariat, le cofinancement maximal assuré par Wallonie-Bruxelles International est plafonné à 10.000 € et que pour l'exercice de cette année, nous ne disposons pas de dépenses de transfert nécessaire dans le cadre de certaines actions. Néanmoins, cette option de partenariat avec une ONG me semble d'autant plus pertinente qu'après lecture approfondie de l'appel à projet, nous aurions jusqu'au 15 octobre pour préparer notre dossier pour autant que son action se déroule entre le 1<sup>er</sup> décembre 2009 et le 30 juin 2010 et nous permettrait donc de prévoir ce type de dépense au budget 2010.